

Yvette HENRY-ROUSSEAU, Ecole de bibliothéconomie et des sciences  
de l'information, Université de Montréal

## Introduction

Le problème qui se pose aux bibliothécaires de nos jours au niveau de l'automatisation n'est plus: "Faut-il automatiser oui ou non?" mais plutôt: "Quel logiciel choisir pour répondre à nos besoins?". Pour faire ce choix il est pratiquement indispensable de procéder soi-même à une évaluation des logiciels disponibles sur le marché qui peuvent théoriquement remplir les fonctions que l'on désire automatiser.

L'évaluation de logiciels spécialisés comme les logiciels documentaires comporte une évaluation de leurs caractéristiques techniques telles que performance et fiabilité mais aussi de leur possibilité d'adaptation à des situations très spécifiques.

Le nombre de logiciels documentaires est en constante augmentation et les informations que l'on peut obtenir, soit des descriptions commerciales, soit des répertoires imprimés ou automatisés, sont surtout d'ordre technique. Ces informations sont indispensables mais non suffisantes la plupart du temps. Les analyses publiées sont peu nombreuses et pas toujours objectives. Elles proviennent souvent d'organismes qui ont dû, à un moment donné, automatiser certaines de leurs fonctions documentaires et reflètent donc leur satisfaction ou non satisfaction face au logiciel acquis. Si la situation dans laquelle on se trouve est proche de celle décrite dans l'article, alors on peut avoir une idée du fonctionnement du logiciel et de ses capacités réelles. En effet on n'évalue pas un logiciel dans l'absolu mais bien pour vérifier s'il peut répondre à des besoins précis.

## Etude de besoins

Une étude de besoins établissant une liste des tâches que l'on veut automatiser est indispensable, mais il faut penser à lui ajouter aussi une liste des tâches que l'on pourrait vouloir automatiser dans le futur. En effet on voit trop de bibliothèques ayant acheté un logiciel pour effectuer certaines tâches, vouloir automatiser d'autres fonctions et être obligées d'acquérir d'autres logiciels.

"The first and most important step is not concerned with evaluating the software itself, but evaluating the functions that it will be required to perform."(1)

de plus l'étude de besoins doit être très précise:

"The analysis should be as detailed as possible and produce as much "hard information" as possible: statistics from existing operations and projections of future trends. The function of the computer system should be considered in the light of the library's operations as a whole."(2)

108

L'utilité d'une telle étude est donc d'identifier et d'exprimer par écrit ses propres spécifications. Un autre aspect important est, comme le signale Carol Tenopir:

"The exercise of identifying the library's needs and determining specifications to meet these needs is the best way to formulate specific questions to be asked, to communicate needs to the vendor, and to ensure that a software package will be able to deliver all the things expected."(3)

Lorsque l'étude de besoins est terminée il est bon d'établir des priorités de mise en place des fonctions à automatiser. Ensuite, et seulement à cette étape, va commencer la recherche du "bon" logiciel.

Lorsque l'on regarde la littérature publiée sur le sujet de l'automatisation des bibliothèques on retrouve une très grande quantité de documents parlant des bases de données, de leur création et de la recherche en ligne, mais peu de documents qui traitent de l'automatisation des tâches courantes dans les bibliothèques à part la référence et le catalogage sur les grands systèmes.

D'autre part on retrouve plus de documents sur les systèmes généraux, non spécifiques aux bibliothèques, tels les systèmes de traitement de texte ou les systèmes de gestion de bases de données, mais qui sont souvent utilisés pour le traitement de l'information.

Les critères de sélection d'un logiciel documentaire sont de deux ordres:

- d'abord les critères généraux relatifs au matériel nécessaire, au système d'exploitation, à la fiabilité du logiciel, à la maintenance, à la formation des usagers, à la documentation générale, à la réputation du système, etc.

- puis les critères spécifiques aux modules de chaque application. Par exemple les critères vont être différents pour un module d'acquisitions ou pour un module de circulation. A ce niveau plus l'étude des besoins aura été spécifique (éléments d'information à mettre dans les fichiers, taille des enregistrements, produits désirés, quantité de documents à traiter, transférabilité des informations, etc.) plus le bibliothécaire sera en mesure de rechercher dans la documentation du système les

informations pertinentes pour le processus de sélection.

Cela conduit à définir une liste guide des éléments d'information à mettre dans une étude de besoins pour déterminer en premier lieu le système idéal recherche puis ensuite l'appliquer à un certain nombre de logiciels qui a priori pourraient convenir.

Cette approche facilite le travail de décision car elle permet de fournir des éléments objectifs sur des systèmes par rapport aux besoins exprimés. Elle conduit plutôt à une élimination de logiciels qu'à une sélection directe.

La dernière étape de sélection consistera en une analyse plus approfondie du système au niveau des performances, de la facilité d'utilisation, de l'assistance en ligne ou documentaire ou personnelle. Pour cela il est très souhaitable:

- d'avoir des démonstrations personnalisées où l'on peut apporter quelques cas typiques et ainsi vérifier comment ils sont traités.

- d'avoir des conversations techniques avec d'autres usagers du système.

- d'avoir une version test à sa disposition pendant un certain temps. Une tendance actuelle chez les vendeurs de logiciels documentaires est de vendre leur manuel d'utilisation accompagné d'une version test du logiciel. Cette version fonctionne en général sur un nombre limité de documents, mais accomplit toutes les tâches.

On a vu ainsi que le choix du logiciel se fait en réalité en quatre étapes:

- identification des besoins
- identification des logiciels pouvant répondre à ces besoins
- analyse détaillée des logiciels identifiés
- évaluation des logiciels par rapport aux besoins exprimés

### Analyse des logiciels

Dans cette deuxième partie on va s'intéresser plus particulièrement à l'analyse des logiciels.

Après avoir identifié un certain nombre de logiciels à travers les répertoires, les informations publicitaires et les systèmes utilisés localement, on procède à l'analyse détaillée de ces logiciels. Tout au cours de l'analyse certains d'entre eux vont se trouver éliminés et à la fin le choix ne portera que sur un nombre réduit de logiciels.

Un fait que l'on observe de plus en plus souvent lorsque les bibliothécaires procèdent suivant ce schéma de travail est l'in-

fluence en retour de l'analyse sur l'étude de besoins. Il arrive qu'après avoir analysé les possibilités fonctionnelles de logiciels on se rende compte que l'on peut obtenir plus de sous-produits que ceux envisagés au début de l'étude.

Avant que toute évaluation définitive ne se fasse il est prudent d'apporter une attention particulière aux équipements informatiques mis à la disposition de la bibliothèque. Chaque logiciel a été développé pour fonctionner sur des équipements spécifiques qui ne sont pas toujours compatibles avec ceux que vous pourriez utiliser.

Pour analyser un logiciel il faut posséder des informations sur ses caractéristiques de fonctionnement. On peut les regrouper en trois grands groupes:

- les informations concernant les fonctions automatisées
- les informations de type quantitatif
- les informations de type qualitatif

A l'intérieur de ces groupes il est possible de classer les informations recherchées en:

- informations indispensables
- informations complémentaires

#### 1- Les informations concernant les fonctions automatisées

On trouve peu d'aide dans la littérature pour la collecte des informations relatives à cet aspect. La principale raison est qu'elle est très dépendante de l'étude des besoins. Sans rentrer en détail dans chaque fonction bibliothéconomique, on peut toutefois dresser une liste globale et générale des éléments à relever dans la description des logiciels.

Pour chaque fonction ou module on va relever:

- Les tâches réellement programmées et les sorties possibles (car il est aussi indispensable de passer en revue la liste de tous les produits que l'on peut obtenir).

Ainsi le bibliothécaire aura d'un côté la liste des tâches et des produits disponibles pour un logiciel donné et de l'autre côté la liste des besoins identifiés précédemment. La vérification de l'intérêt du logiciel étudié pour la bibliothèque pourra se faire immédiatement.

- Liste des fichiers utilisés, format et accès

Une liste exhaustive de tous les fichiers appelés par le module accompagnée d'une description détaillée des informations conte-

nues dans chacun de ces fichiers, de leur organisation et d'une liste des clés d'accès est un excellent outil d'évaluation.

## 2- Les informations de type quantitatif

Les éléments recherchés dans cette partie sont facilement identifiables dans la documentation technique accompagnant le logiciel et le vendeur ne devrait pas avoir de difficultés à répondre aux questions que vous avez à lui poser. La première question qui vient à l'esprit, après la vérification des capacités du logiciel à remplir les tâches spécifiques requises, est au sujet de l'environnement informatique nécessaire:

- caractéristiques techniques au niveau du matériel: ordinateur, mémoire de stockage, imprimante, terminaux, etc.
- caractéristiques techniques au niveau du logiciel: système d'exploitation, langage de programmation utilisé, autres logiciels utilisés, etc.
- limites du système: taille des fichiers, taille des enregistrements, etc.
- coûts, maintenance, etc.

## 3- Les informations de type qualitatif

Dans ce domaine les informations sont plus souvent subjectives, mais il est toutefois indispensable de les passer en revue:

- qualité de la documentation
- facilité de manipulation et d'apprentissage
- opinion d'autres usagers et qualification du concepteur-vendeur
- possibilité de formation, de démonstration, de période d'essai

Lorsque tous les éléments possibles ont été réunis, il reste bien sûr à faire l'évaluation proprement dite. Plus la grille d'évaluation aura été précise au niveau des priorités et des informations indispensables ou utiles, plus la comparaison se fera aisément et les décisions se prendront avec justification.

## Notes infrapaginales

- 1 Carol Tenopir, "Identification and Evaluation of Software for Microcomputer-Based In-House Databases" ,  
Information Technology and Libraries, 3, No 1, March 1984.
- 2 Hugh E. Look, "Evaluating software for microcomputers",  
The Electronic Library, 2, No 1, January 1984.
- 3 Carol Tenopir, "Evaluation of Library Retrieval Software",  
in Communicating Information: Proceedings of the 43rd ASIS  
Annual Meeting